

# Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale St-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XIe siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris dans la liste des bâtiments classés au patrimoine culturel immobilier de Wallonie — qu'il convient d'entretenir régulièrement... Aujourd'hui, les autorités communales prévoient 72.235€ de travaux à l'intérieur de l'édifice.

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mission requiert l'expertise des services de l'archéologie du



« Une campagne de fouilles



La bourgmestre Fabienne Winckel (r-s) annonce la teneur des travaux. © D.R.

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

ACTV ANTENNE CENTRE TELEVISION

LA GAZETTE NOUVELLE

LE SOIR

RUGBY - D1

## Soignies conserve son brevet d'invincibilité au terme d'un Clasico âprement disputé

Soignies a longtemps couru derrière le score dans le derby contre Frameries. Menés à la pause, les Carriers ont progressivement pris le jeu à leur compte pour finalement s'imposer en patron.

## Les CPAS en difficulté pour encaisser l'impact de la réforme du chômage

MONS-CENTRE

Si des compensations fédérales sont prévues, il faut encore composer avec les exigences



con den CRA mar

# Revue de presse du lundi 18 mai 2026

ROMAIN SCHREVENIS

Bis repetita pour les Verts qui remportent le Clasico alors qu'ils étaient menés au score à la pause, comme au match aller. Après deux mois de trêve, les Carriers ont entraîné à enclencher le turbo: «Nous avons changé pas mal de choses donc il fallait du temps pour se mettre au diapason. Il y a encore



pas spécialement inquiet. Il y avait une vraie sérénité dans le groupe. Nos adversaires étaient un peu fébriles par moments. Ça nous a permis d'obtenir plusieurs pénalités pour revenir au score.» Leaders avec huit points d'avance sur leur deuxième, les Carriers semblent en bonne voie pour terminer la saison la première place et accueillir une demi-finale

zone. Elle inquiète les demandeurs d'emploi de longue durée qui vont se trouver exclus, tout comme les CPAS qui s'attendent à voir affluer les demandeurs d'aide sociale.

La première phase de la réforme entre en vigueur au mois de janvier 2026. Le gouvernement fédéral a bien promis des compensa-

## DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

dant d'une part à devoir gérer un plus grand nombre de dossiers avec la réforme du chômage et comptant d'autre part sur des aides financières du fédéral, le CPAS de Frameries a demandé au CRAC l'autorisation d'engager du person-



Ca s'annonce compliqué pour les CPAS... © D.R.

Qua prés chai nées: gou pas prov pas tion

**DH** | **LES**  
**SPORTS<sup>+</sup>**

# Briser le tabou du suicide des enfants

## SANTÉ MENTALE

Les services de prévention tirent la sonnette. Les enfants vont mal et ça commence de plus en plus jeune.

**D**epuis la pandémie de Covid, la santé mentale des Belges a pris un coup et celle des jeunes en particulier. Dans les situations les plus extrêmes, cela se traduit par des pensées suicidaires voire un passage à l'acte.

En six ans, le Centre de prévention du suicide constate une augmentation de 15% des appels de jeunes dont des enfants qui ont à peine 10 ans. *“La question des jeunes existait déjà avant mais ce n'était pas un public qu'on pouvait identifier comme particulièrement vulnérable. Quatre consultations sur dix concernent un enfant”*, indique Déborah Deseck, porte-parole. Un pass dans l'impasse note aussi un inquiétant rajeunissement des passages à l'acte chez les jeunes. *“Nos pédopsychologues voient des enfants de 8-9 ans qui ont des conduites suicidaires ou qui passent à l'acte en se pendant”*, précise Florence Ringlet, directrice thérapeutique et psychologue du centre de prévention du suicide et d'accompagnement.

### ■ “Suicide accidentel”

Parler de suicide à un âge aussi jeune divise la communauté scientifique. Des experts préfèrent parler de

“suicide accidentel”. *“Le suicide, c'est quand un enfant va mal depuis longtemps à l'école ou à la maison et qu'il n'a pas réussi à trouver une oreille attentive et en arrive à se mettre en danger parce qu'il est dans l'impulsivité”*, définit Florence Ringlet pour qui la frontière entre la réalité et la fiction devient floue au point d'oublier que le geste est irréversible dans la vraie vie. *“La perception irréversible de la mort est acquise vers 7 ans mais à cet âge, l'enfant est dans l'impulsivité. Ce sont plus des appels à l'aide, des tentatives de suicides qui ont mal tourné pour faire réagir l'entourage et qui ont été létales.”*

**“Nos pédopsychologues voient des enfants de 8-9 ans qui ont des conduites suicidaires”**

Le psychopédagogue Bruno Humbeeck estime que cela illustre surtout *“une volonté de disparaître”* et de ne pas grandir car ça fait peur. *“L'enfant se suicide de façon involontaire car la mort n'a pas de consistance pour lui.”*

### ■ “C'est inimaginable pour un parent”

*“J'ai envie de mourir”*. Les enfants qui contactent le 103, la ligne d'écoute des enfants, prononcent cette phrase. *“En tant que parents, c'est inimaginable que son enfant soit dans un tel état de détresse. C'est complètement déstabilisant mais on ne peut jamais banaliser cette*

*souffrance. Il faut entendre et croire ce que dit l'enfant”*, souligne la coordinatrice Sylvie Courtoy.

Un changement de comportement, un isolement, une perte de lien sont autant de signaux d'alerte. Les spécialistes rappellent l'importance de l'accompagnement, des vrais liens avec les parents et le monde extérieur et de réenchanter les enfants. *“L'enfant est censé être l'innocence, la gaieté. Les parents ne savent pas comment réagir, ils sont démunis quand l'enfant va mal. Et il est pris dans un système où l'enfant doit être heureux, c'est induit par les parents sans qu'ils s'en rendent compte et ça peut empêcher l'enfant de parler de peur d'ajouter des soucis aux parents”*, développe Zara Chiarolini, présidente du Centre de Référence et Intervention Harcèlement (CRIH) et maman de Maëlle (jeune de 15 ans qui s'est suicidée suite au harcèlement scolaire en 2020). *“Dès qu'il y a un changement brutal chez l'enfant, il faut commencer à s'inquiéter. Ce sont de petits signaux qui doivent nous interpeller. Le silence tue.”*

Si la santé mentale est davantage mise en avant, elle reste taboue dans les familles. *“Il faut nommer et évoquer les pensées suicidaires. Ça ne va pas provoquer un geste suicidaire”*, insiste Déborah Deseck.

**Zhen-Zhen Zveny**

■ La ligne du Centre de prévention du suicide est gratuite et disponible 24h/7J au 0800.32.123. Un pass dans l'impasse peut être contacté au 0800/777.40 et les enfants en détresse peuvent appeler le 103.

# “Moins d’une école sur 10 équipée pour faire face”

## HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Les écoles font de la prévention mais il reste “*beaucoup de chantiers*” pour enrayer le phénomène du harcèlement scolaire

Elle a 11 ans quand sa sœur la retrouve dans sa chambre après avoir essayé de mettre un terme à sa vie avec des médicaments. Comme Maëlle, Tom et tant d’autres, elle s’est tournée vers cette solution radicale à cause du harcèlement scolaire dont elle est victime. “*Des jeunes qui en arrivent à un sentiment de suicide, il y en a de plus en plus et de plus en plus régulièrement. Il y a eu pas mal de suicides qui ont abouti*”, constate David Plisnier, coordinateur du Centre de Référence et Intervention Harcèlement (CRIH). “*Sur le terrain, on a des situations de tentatives de suicide en fin de primaire et ce n’est pas juste une tous les cinq ans. Il y a une augmentation des automutilations, l’étape juste avant le suicide, en primaire déjà.*”

Sur dix enfants harcelés ou qui n’ont pas de bonnes relations avec les camarades, trois vont en parler à leurs parents ou à un adulte de confiance, un va en parler à un adulte à

l’école. Sur les six qui restent, trois se confieront à un copain, les trois derniers, à personne.

Selon David Plisnier, il faudrait des gens formés en première ligne pour réagir à ce fléau. “*Ce seraient des sortes d’extincteurs. Il faudrait aussi des casernes de pompiers en deuxième ligne pour intervenir quand le phénomène est trop important*”. “*La Fédération Wallonie-Bruxelles accompagne plus de 250 écoles dans la prévention contre le harcèlement scolaire. Mais moins de 10% des écoles sont réellement outillées pour gérer ces cas. Elles sont encore moins à avoir un référent de première ligne.*”

**“Il y a une augmentation des automutilations, l’étape juste avant le suicide”**

Zara Chiarolini, enseignante dont la fille Maëlle a mis fin à ses jours en 2020 estime qu’il faut travailler sur le climat sco-

laire et la mise en place d’espaces de parole. “*Les jeunes doivent savoir vers qui se tourner. C’est ce qui a manqué à ma fille qui ne s’est pas confiée moi. Il faut une personne formée à la problématique. Le problème du harcèlement scolaire, c’est la durée. L’élève tombe très vite dans la dépression. Fin novembre la vidéo a circulé et fin janvier ma fille s’est donné la mort*”, plaide celle qui est aussi présidente du CRIH.

Chacun tente de faire de son mieux avec les moyens dont il dispose. La prévention se fait mais une fois que la machine du harcèlement est en place et mène jusqu’à la tentative de suicide, les services de prise en charge sont quasi inexistants. “*Quand un acte suicidaire se produit dans une école, il est très important de faire appel à nous pour une intervention afin d’éviter un effet contagion*”, insiste Déborah Deseck, porte-parole du Centre de prévention du suicide. “*Il faut s’exprimer et voir qui doit être accompagné pour limiter l’effet de contagion. Quand la souffrance n’est pas traitée, il y a un risque de contagion et de répétition.*”

Zhen-Zhen Zveny

# Enfance en détresse et génération désenchantée

## ÉDUCATION

Covid, enchaînement de crises et avenir incertain mettent le moral des enfants les plus fragiles en berne

“*Tout est chaos...*” Saturated, les services semblent chanter du Mylène Farmer pour décrire l’état de détresse de la jeunesse. “*Il faut six mois d’attente pour voir un pédiopsychologue et le premier rendez-vous chez un neuro-pédiatre ce n’est pas avant Noël! Il y a un énorme problème de prise en charge. Un enfant de 10 ans qui agresse les enfants de 7 ans et leur crache dans la bouche doit attendre la fin de l’année pour voir un spécialiste*”, rapporte David Plisnier, coordinateur du Centre de Référence et d’Intervention Harcèlement (CRIH).

Le mal-être des jeunes est multifactoriel. Certains experts avancent la piste d’une génération d’enfants Covid marqués par le confinement et la perte de contacts sociaux.

L’éco-anxiété, les guerres qui éclatent un peu partout dans le monde et leur impact, les parents en burn-out à cause du travail... dressent un portrait de l’avenir peu attrayant. À ces facteurs peuvent s’ajouter du harcèlement scolaire, un divorce, de la maltraitance intrafamiliale. “*Il y a une évolution du sentiment de solitude avec des jeunes qui*

*se renferment, qui n’osent pas ou plus parler*”, note Sylvie Courtoy, coordinatrice du 103 (ligne d’écoute des enfants).

Les enfants s’imprègnent de ce qu’ils entendent et perçoivent. “*Les adultes devraient arrêter de se plaindre et davantage communiquer sur l’envie et la joie de vivre*”, encourage Bruno Humbeek, psychopédagogue. “*Il faut rassurer l’enfant et lui dire qu’il compte. Beaucoup de personnes ont envie de se suicider mais ne le font pas parce qu’ils sont bien entourés. Il y a encore des raisons de s’enthousiasmer et de s’émerveiller. C’est ça qui raccroche à la vie.*”

La dégradation de l’état des jeunes trouve aussi sa source dans les réseaux sociaux. “*Les mécanismes de défense contre l’angoisse se développent vers 8-9 ans.*

*S’il n’y a pas de contrôle parental, les enfants ont accès à des contenus qui ne sont pas du tout adaptés*”, souligne Florence Ringlet, directrice thérapeutique et psychologue d’Un pass dans l’impasse. “*Bien souvent les parents n’ont pas conscience de ce que leur enfant regarde sur les réseaux, les jeux en ligne et YouTube*”, conclut-elle.

Zhen-Zhen Zveny

# Un retour de la chaleur pour la Pentecôte ?

## MÉTÉO

Après plusieurs jours dignes de l'automne, un net redoux se profile.

**L**e long week-end de l'Ascension s'est déroulé sous un ciel souvent gris, avec des températures largement sous les normales. Comme le souligne La Chaîne Météo, *"le pont s'est déroulé dans une ambiance automnale"*, avec *"près de 5°C sous les normales de saison"*. En cause : un flux de nord-ouest humide, chargé d'air polaire maritime.

Mais la situation va évoluer. Les dépressions devraient se décaler vers le nord de l'Europe, tandis que l'anticyclone des Açores regagnera du terrain. On va donc assister à *"un assèchement progressif de la masse d'air"* et un basculement vers des flux plus doux d'ouest à sud-ouest.

Et le redoux pourrait être impressionnant ! La Chaîne Météo évoque une hausse *"de 10 à 15°C en quelques jours"*. Concrètement, les maximales pourraient grimper *"à 22 à 25°C"* dès le milieu de cette semaine.

Des valeurs confirmées par l'IRM. *"Jeudi, le temps sera souvent sec avec davantage de soleil et des maxima de 16 à 20 degrés"*, avant une poursuite du réchauffement. À plus long terme, *"la chaleur devrait s'accroître avec des maxima de 20 à 25 degrés"*.



# MORLANWELZ ET LA LOUVIÈRE FIGURENT DANS LE TOP 10 WALLON DES APPARTEMENTS **LES MOINS CHERS !**

D'après Statbel, deux communes en région du Centre se classent parmi les moins chères en région wallonne pour ses appartements en vente. Pourquoi les appartements coûtent-ils plus cher à Soignies ou Ecaussinnes qu'à La Louvière ? Le notaire louviérois Sylvain Bavier décrypte les différences de prix et l'évolution du marché immobilier.

**AUDREY CADOR**

**S**tatbel, l'office belge de statistique, a publié récemment les chiffres de l'immobilier pour l'ensemble de l'année 2025. En région wallonne, la commune qui compte les appartements les plus chers est Waterloo, suivie par Genappe et Rixensart. La commune où l'on trouve les appartements les moins chers est Fontaine-Léveque (province de Hainaut), suivie par Charleroi et Châtelet. En région du Centre, deux communes se situent dans ce dernier classement.

Dans le secteur de l'immobilier, le prix généralement utilisé comme indicateur est le prix médian au lieu du prix moyen car il permet de mieux montrer la réalité du marché. La différence ? Le prix moyen, c'est la somme de tous les prix divisée par le nombre de ventes. Tandis que le prix médian, lui, représente la valeur centrale : la moitié des biens sont vendus à un prix supérieur, l'autre moitié à un prix inférieur. Le prix médian permet ainsi d'éviter que les valeurs extrêmes influencent trop le résultat.

## DES APPARTEMENTS PLUS ANCIENS

En région du Centre, Morlanwelz se situe à la 8<sup>ème</sup> place du top 10 des communes en région wallonne les moins chères pour ses appartements en vente avec un prix médian de 148.500 euros. La Louvière se trouve juste derrière, à la 9<sup>ème</sup> place, avec un prix médian de 148.750 euros.

Pour le notaire louviérois Sylvain Bavier, les différences de

prix observées entre les communes de la région du Centre s'expliquent avant tout par l'état du parc immobilier et l'environnement des biens. À La Louvière et Morlanwelz, il pointe notamment le vieillissement de nombreux appartements construits dans les années 1960 et 1970. « On se retrouve avec des biens où les frais de copropriété deviennent importants et où il faut parfois prévoir de gros travaux », explique-t-il. Il cite notamment certains immeubles proches du Tivoli où



**« Si on peut acheter de manière raisonnable, c'est encore le bon moment pour investir. »**

Sylvain Bavier  
NOTAIRE

des rénovations importantes, comme des balcons, devront être réalisées. « Il y a donc une logique à ce que ces appartements coûtent moins cher. » À l'inverse, des communes comme Soignies, Ecaussinnes ou Seneffe affichent des prix plus élevés pour plusieurs raisons. « On y retrouve beaucoup de bâtiments plus récents ou quasiment neufs », souligne le notaire. Selon lui, Ecaussinnes et Soignies ont beaucoup construit d'appartements et de maisons sur ces

quinze dernières années, tandis que Braine-le-Comte est devenue « une vraie ville d'appartements ». L'aspect géographique joue également un rôle important. « Braine-le-Comte et Soignies disposent de gares qui relient facilement Bruxelles, tandis qu'Ecaussinnes offre un environnement rural proche des facilités. Cela influence forcément les prix. »

Dans la région du Centre, les maisons deux et trois façades les plus chères se trouvent à Enghien, où le prix médian atteint 260.000 euros. Suivent Seneffe avec un prix médian de 256.000 euros et Braine-le-Comte avec 250.000 euros. À l'inverse, les communes les plus accessibles restent Morlanwelz, avec un prix médian de 155.000 euros, ainsi que Binche et Manage, où le prix médian s'élève à 160.000 euros.

Concernant les maisons quatre façades et plus, les prix les plus élevés de la région du Centre sont observés à Enghien, où le prix médian atteint 430.000 euros. Ecaussinnes suit avec un prix médian de 390.000 euros, devant Braine-le-Comte à 375.000 euros. À l'inverse, les communes les plus abordables restent Binche avec un prix médian de 250.000 euros, Manage à 252.000 euros et La Louvière, où le prix médian s'élève à 291.815 euros. Entre 2010 et 2025 dans l'arrondissement de La Louvière, qui comprend les villes de La Louvière, Binche, Estinnes et Morlanwelz, les prix ont connu une hausse sensible :

- Le prix médian pour une maison deux ou trois façades est passé de 110.000 € à 165.000 € (+ 50%)
- Celui des maisons de quatre façades et plus est passé

de 200.000 € à 285.000 € (+ 42,5%)

- Celui des appartements est passé de 105.000 € à 155.000 € (+ 47,6%)

Sylvain Bavier estime toutefois que la hausse globale de l'immobilier observée entre 2010 et 2025 reste relativement logique. « Si on regarde l'évolution tous les cinq ans, on observe généralement des augmentations de l'ordre de 15 à 20 %. » Pour lui, il faut aussi replacer cette hausse dans le contexte de l'inflation et du coût de la vie. « On parle finalement d'augmentations annuelles comprises entre 0 et 7 %, ce qui reste cohérent avec l'évolution économique générale. » Le notaire voit dans cette progression le signe d'un marché « dynamique mais continu », sans emballement particulier.

Entre 2010 et 2025 dans l'ar-

rondissement de Soignies, qui englobe Braine-le-Comte, Le Roeulx, Soignies, Ecaussinnes, Seneffe et Manage :

- Le prix médian pour une maison deux ou trois façades est passé de 130.000 € à 220.000 € (+ 69,2%)
- Celui des maisons de quatre façades et plus est passé de 228.500 € à 330.000 € (+ 44,4%)
- Celui des appartements est passé de 120.000 € à 191.000 € (+ 59,1%)

Concernant le choix entre acheter à La Louvière ou à Seneffe, Sylvain Bavier refuse de désigner une commune plus intéressante qu'une autre. « Tout dépend de ce que l'on recherche. » Selon lui, La Louvière séduit davantage les personnes qui souhaitent bénéficier rapidement de nombreux services. « Vous avez les hôpitaux, les commerces, les gares... » Seneffe, en revanche, attire plutôt pour son environnement plus calme et moins urbani-

sé. « Ce n'est pas plus ou moins intéressant, c'est surtout une question de qualité du bien et de cadre de vie. »

### LE BON MOMENT D'ACHETER ?

Enfin, le notaire rappelle que plusieurs facteurs influencent aujourd'hui le marché immobilier, notamment la situation économique, les taux d'intérêt et les mesures fiscales. Malgré la remontée des taux, il estime que l'achat reste pertinent pour les personnes qui disposent d'un budget adapté. « Louer coûte aussi de plus en plus cher. Si on peut acheter de manière raisonnable, c'est encore le bon moment pour investir. »

Il met cependant en garde contre les achats précipités. « Il ne faut pas acheter sous le coup de l'émotion ou se lancer sur n'importe quel bien simplement parce que le marché va vite » conclut Sylvain Bavier. ■

## PRIX MÉDIAN DES LOGEMENTS COMMUNE PAR COMMUNE

COMMUNES	MAISONS 2-3 FAÇADES	MAISONS + 4 FAÇADES	PRIX DES APPARTEMENTS
La Louvière	<b>167.750€</b>	291.815€	148.750€
Seneffe	<b>256.000€</b>	330.000€	213.000€
Soignies	<b>218.500€</b>	315.000€	188.500€
Binche	<b>160.000€</b>	250.000€	185.000€
Morlanwelz	<b>155.000€</b>	305.000€	148.500€
Le Roeulx	<b>202.500€</b>	320.000€	n.d.
Enghien	<b>260.000€</b>	430.000€	230.000€
Estinnes	<b>180.000€</b>	290.000€	n.d.
Chapelle	<b>170.000€</b>	367.500€	n.d.
Manage	<b>160.000€</b>	252.000€	167.000€
Braine	<b>250.000€</b>	375.000€	189.000€
Ecaussinnes	<b>232.250€</b>	390.000€	n.d.

# LA JUSTICE VA AVOIR PLUS DE TEMPS POUR SANCTIONNER LES CHAUFFARDS !

La ministre de la Justice Annelies Verlinden (CD&V) veut faire passer le délai de prescription de 2 à 3 ans, pour toutes les infractions de roulage.



FRANÇOISE DE HALLEUX

Journaliste

L'article du 16 novembre 2025 publié par Sudinfo et relatif à un automobiliste qui avait échappé à toute sanction après avoir roulé à 118 km/h en pleine agglomération à Berchem-Sainte-Agathe, n'a pas laissé le monde politique indifférent. Pour rappel, ce conducteur avait obtenu la prescription, « grâce à » la lenteur de la justice... Le député liégeois Gilles Foret (MR) s'est emparé de ce dossier pour questionner la ministre de la Justice Annelies Verlinden (CD&V) sur l'inefficacité des ressources judiciaires

## LA GRANDE MISÈRE DE LA JUSTICE



Les faits étaient clairement établis mais le parquet n'a pas pu traiter le dossier à temps : le conducteur obtient la prescription et n'aura rien à payer !

### FRANÇOISE DE HALLEUX

Le 13 septembre 2019, Martin (nom d'emprunt) n'y est pas allé de main morte. En pleine agglomération à Berchem-Sainte-Agathe, là où la vitesse est limitée à 50 km/h, ce chauffeur de 29 ans a été flashé à 118 km/h! L'infraction est grave. Martin ne s'en sortira pas avec une « simple » perception immédiate, c'est d'office la constitution devant le tribunal de police de Bruxelles. Celui-ci ne le rate pas : en décembre 2020, il écope d'une peine de travail de

sur une démission passée parce que le jugement précise que le conducteur sera déchu uniquement les week-ends. Martin, qui n'est pas récidiviste, estime que c'est cher payé et décide de faire appel. Il le signale directement à la justice. C'est un risque qu'il prend. En appel, il peut bénéficier d'une peine plus légère ou... plus lourde.

**MÊME PAS 1 CENT D'AMONDE !** Et puis, les années passent. Cinq ans plus tard (5, en octobre 2025, Martin est enfin convoqué devant le tribunal

de police! Martin ne paie donc jamais le moindre centime d'amende, ne réalise



« Quelle lenteur pour un dossier aussi simple ! Combien de fois le parquet est désorganisé »

Bruno Gyndel  
AVOCAT GÉNÉRAL DE JUSTICE

« incroyable », s'exclame Bruno Gyndel, l'avocat de Martin. « Ce dossier meurt car le parquet est désorganisé. Quelle lenteur pour un dossier aussi simple ! Mon client était en avec et son excès de vitesse n'avait pas nécessité une longue enquête! Ce n'est pas un cas unique, j'ai de nombreux autres dossiers qui se terminent ainsi, à cause de la prescription. Habituellement, le parquet ne convoque même plus et c'est moi qui rassure le client en lui apprenant que son dossier est prescrit. Mais ici, autre problème, la justice

heures du  
du  
la

10



Cet article de Sudinfo a suscité une question parlementaire à la ministre Verlinden, qui a annoncé un important changement. © SI/Belga

et plus largement sur l'absence d'effet dissuasif des sanctions, sur le sentiment de désordre dans l'action publique et sur la perte de confiance des citoyens dans la justice. En plein procès Falzone, on comprend que face à un tel excès de vitesse, l'impunité passe mal...

### TEXTE EN PRÉPARATION

Le député voulait notamment savoir combien de dossiers d'infractions routières graves avaient été prescrits ces dernières années. Question à laquelle la ministre n'a malheureusement pas pu répondre : « Il est impossible de fournir un chiffre fiable et votre question n'est pas assez précise, concernant la période et les infractions ».

Gilles Foret voulait aussi savoir si des procédures d'alerte ou des outils de priorisation automatique existaient pour éviter la prescription de cas présentant un risque élevé pour la sécurité publique. Sur ce point, Annelies Verlinden a

assuré que les parquets de police donnaient la priorité aux infractions les plus sévèrement sanctionnées,



« Dans ce dossier relayé par la presse, le conducteur a eu l'impunité totale malgré un danger avéré pour la sécurité routière »

Gilles Foret (MR)  
DÉPUTÉ FÉDÉRAL

avec une autre priorité mise sur les justiciables ayant des antécédents. En revanche, en ce qui

concerne les délais de prescription en matière de sécurité routière, la ministre a annoncé un gros changement. « Un texte est en cours d'élaboration afin de fixer à trois ans (au lieu de deux actuellement, Ndlr) le délai de prescription pour toutes les infractions au code de la route. Le problème du délai de prescription relativement court dans les affaires de roulage n'avait pas été adapté lors de la réforme des règles de prescription en 2024, ainsi que me l'a signalé le Collège des procureurs généraux ».

### M<sup>E</sup> BRUNO GYSELS : « AUCUN INTÉRÊT »

Une fois son texte voté, les parquets de police auront donc trois ans pour lancer citation (à partir de la date des faits) au lieu de deux actuellement. Voilà qui donne un peu d'air aux parquets et qui va leur permettre de traduire en justice davantage de conducteurs devant les tribunaux. Pour l'avocat spécialiste du roulage, M<sup>e</sup> Bruno Gysels,

qui avait obtenu la prescription pour le conducteur de Berchem-Saint-Agathe, cet allongement du délai de prescription « n'a aucun intérêt ».

« L'intention est bonne mais le résultat sera catastrophique! », explique-t-il. « Car la ministre oublie la notion de délai raisonnable. Il ne s'agit pas d'un délai fixé par la loi mais d'une appréciation par les juges. Or, je constate, tout comme mes confrères, que les juges en ont de plus en plus marre de ces dossiers qui arrivent beaucoup trop tard après les faits. La jurisprudence se resserre... »

« J'ai réalisé une étude sur base de mes dossiers », poursuit-il. « Je constate que si le parquet attend plus d'1 an pour citer, de plus en plus de juges estiment qu'il y a dépassement du délai raisonnable. Dans ce cas, ils allègent la sanction (sursis total, par exemple) ou, 'mieux', ils prononcent une simple déclaration de culpabilité, sans pronon-

cer la moindre sanction. L'impunité, quoi! Bref, cet allongement de la prescription est un très mauvais message aux parquets, qui croiront avoir plus de temps pour traiter les dossiers avec pour conséquence que les affaires arriveront plus tard encore devant les tribunaux, ce que les juges n'apprécieront pas ». Les juges adapteront-ils leur appréciation du délai raisonnable au nouveau délai de prescription? Possible mais rien ne les y oblige.

« Encore une fois, la ministre de la Justice change les règles parce qu'elle ne parvient pas à les faire respecter, par ses propres services », constate M<sup>e</sup> Gysels. « C'est exactement la même chose pour l'envoi des p.-v. où elle veut aussi allonger le délai d'envoi le faire passer de 14 jours à 30 jours, tout simplement parce que la police ne s'en sort plus, noyée dans les millions de p.-v. pour petits excès de vitesse ». ■

# Déclaration d'impôts : d'importants changements qui pourront coûter cher

Toute cette semaine, Sudinfo vous accompagne pour rédiger votre déclaration fiscale 2026.



**BENOÎT  
JACQUEMART**

Journaliste

L'année 2026 ne sera pas une année comme les autres en ce qui concerne la déclaration d'impôts. Les mesures décidées par le gouvernement Arizona entraînent une série de changements... qui pourraient coûter cher aux contribuables. En cause notamment, la disparition d'une série d'avantages fiscaux. Précisons aussi que même si vous avez recours à la déclaration préremplie, il vaut mieux tout vérifier. C'est le cas par exemple de certaines libéralités et dons.

Nous passons aujourd'hui en revue les grands changements de la déclaration fiscale.

Les prêts de 2024 ou après ne donnent plus aucun avantage fiscal. » Selon l'association de consommateurs, l'impôt à payer en 2026 pourrait augmenter de plusieurs centaines d'euros.

Ajoutons qu'en ce qui concerne les « prêts verts », la réduction d'impôts de 30 % est supprimée. Cela concerne aussi les investissements pour les logements basse ou zéro énergie.

**2 Chèque habitat en Wallonie.** On le sait, la Wallonie a réduit les droits d'enregistrement pour une première habitation propre (celle où l'on habite) à 3%. Mais elle a aussi supprimé le « chèque habitat », c'est-à-dire une réduction fiscale sur les prêts. En tout cas ceux conclus en 2025. Ceux conclus avant

**3 Dons et libéralités.** Nous l'avons évoqué à diverses reprises : la déduction fiscale sur les dons (par exemple aux Restos du Cœur, banques alimentaires, au Télévie, à la Croix-Rouge ou encore à la Ligue contre le cancer, la liste est longue) passe cette année de 45 à 30 %. Ce qui fait craindre aux associations une baisse des dons qui les font vivre.

**4 Réductions.** Fin de la réduction sur le « personnel de maison », de celle sur les primes pour une assurance protection juridique, l'installation d'une borne de recharge électrique à la maison, de celle sur les frais d'adoption, sur les tricycles et quadricycles électriques (les voiturettes). En Flandre, fin de la déduction sur les titres-ser-

**5 Pensions alimentaires.** La déduction descend de 80 à 70 % pour les versements faits en 2025.

**6 Personnes à charge : adultes.** Sont concernés, les grands-parents, parents, frères et sœurs cohabitants, s'ils sont dépendants, c'est-à-dire souffrent d'une grande perte d'autonomie (se déplacer, manger seul, s'habiller seul, par exemple). Ces personnes devaient avoir atteint 66 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Elles peuvent être prises fiscalement à charge, « avec droit à la majoration de la quotité exemptée d'impôt de 5.950 euros ». Cette somme montera à 6.100 euros en 2027, pour les revenus de 2026. Attention, d'autres personnes pourraient aussi être reprises comme étant à charge

d'enfants qui font partie de votre ménage au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Ils doivent « vivre avec vous de manière permanente », précise le SPF Finances. Il y a quelques exceptions : enfants aux études, éloignés pour cause d'hospitalisation ou de revalidation, voire décédés en 2025. Les ressources nettes maximales de cet enfant sont de 12.000 euros (revenus de 2025). Ce sera 12.300 euros en 2026. Les revenus d'un job étudiant restent exonérés jusqu'à un plafond de 6.840 euros.

**8 Flexi-jobs.** Quelques changements importants. Les travailleurs qui prennent un flexi-job pour arrondir leurs fins de mois peuvent travailler plus sans être taxés plus. Le plafond d'exonération, qui était de

**1 Immobilier.** Le gouvernement a modifié les règles pour les biens autres que l'habitation principale. Ça concerne par exemple une seconde résidence ou un bien mis en location. Désormais, il n'est plus possible de déduire fiscalement les intérêts d'emprunts liés à ces biens, y compris ceux en cours. Selon Testachats, « les prêts contractés avant 2024 continuent de donner droit à une réduction sur le capital et l'assurance solde restant dû mais plus sur les intérêts.

2025 donnent encore droit à ces avantages. Le chèque habitat.

dans votre déclaration.

**7** Personnes à charge : enfants. Il s'agit

12.000 euros de revenus, grimpe à 18.000 euros. Soit 50 % de plus. Pour les pensionnés, il n'y a aucun plafond de revenus.

**9** Longs trajets domicile-lieu de travail. Le site professionnel Liantis nous apprend que « le forfait complémentaire pour les longs déplacements est supprimé à partir de l'exercice d'imposition 2026 ». Il permettait de verser aux travailleurs dont le trajet domicile-travail était d'au moins 75 km (trajet aller) un « forfait ». Plus de forfait, plus de déduction fiscale... Globalement, on le voit, c'est un durcissement mais avec des exceptions, comme pour les flexi-jobs, qui sont clairement favorisés. ■



Retrouvez-nous ce lundi de 10 à 11h :  
Sur la page Facebook de Sudinfo,  
on répond à toutes vos questions  
avec les experts du SPF Finances



# Grève des enseignants : à quoi faut-il s'attendre ?

La CSC-Enseignement appelle ses affiliés à se mettre en grève du 18 au 27 mai. Les écoles pourraient être perturbées, mais le syndicat assure ne pas vouloir les bloquer totalement.

**D**ans le viseur du syndicat : les mesures d'économie portées par le gouvernement MR-Les Engagés de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et notamment par la ministre de l'Éducation Valérie Glatigny. Parmi les points qui cris-

tallisent la colère figurent l'augmentation de la charge horaire des enseignants du secondaire supérieur, le régime des congés de maladie ou encore les mesures touchant le minerval des étudiants.

L'appel à la grève couvre une période de dix jours. Mais du côté de la CSC-Enseignement, on insiste, ça ne veut pas dire que les écoles seront fermées dix jours. « Ce n'est pas ça », précise Roland Lahaye, secrétaire général. « Les enseignants



En colère ! © Belga

vont probablement débrayer deux périodes un jour, faire autre chose le lendemain. Ce

ne sera pas une paralysie totale. » Impossible toutefois de savoir précisément combien d'écoles seront touchées ce lundi.

La mobilisation intervient à une période sensible, alors que la fin de l'année scolaire approche et que les examens se profilent. Là aussi, la CSC-Enseignement se veut rassurante. « Il n'y a pas de volonté, dans le chef des enseignants, de désorganiser les écoles à l'approche des examens », in-

siste Roland Lahaye. Pour les épreuves décrétées, comme le CEB dans le fondamental, le discours est clair : les élèves devront pouvoir passer l'épreuve de fin d'année dans un climat serein.

La grogne ne se limite pas à la CSC-Enseignement. Dans un communiqué, le SETCa dit soutenir toute action visant à dénoncer les mesures du gouvernement. Du côté du syndicat socialiste, on se dit sur la même longueur d'onde. ■

# SOIGNIES GIFLE DENDERMONDE ET FILE À NOUVEAU EN FINALE

Les Carriers n'ont fait qu'une bouchée de Dendermonde et ne sont plus qu'à une marche de leur premier sacre national. La finale se tiendra au stade Mandela face à Boitsfort.

**SOIGNIES** ..... 38

**DENDERMONDE** ..... 11

Score à la mi-temps : 14-6

Soignies : De Wolf, Garin, Opsomer, Calomme, Van Cauwenbergh, L. Delellenne, Broeclx, Honnor, Spesckaert, Dequenne, Dehoust, Dulieu, Dascotte, Van Halsbeke, Vegis.

## ROMAIN SCHREVENS

**F**ace au triple champion en titre, les Soigniens ont livré une prestation époustouflante. Après un peu moins de vingt minutes de jeu, Antoine Vegis avait déjà concrétisé deux pénalités (6-3). Les Carriers ont ensuite remporté une mêlée importante qui a permis à Henri Dequenne d'inscrire, dans la foulée, le premier essai de la partie (11-3). Une avance de huit points que les Verts ont su conserver jusqu'à la pause (14-6) : « Dendermonde est une magnifique équipe qui nous bat deux fois de peu en finale. Ce sont



Une prestation impressionnante. © C.F.

des mecs très solides et sûrs d'eux mais on a su rester dans le match. On avait une foi inébranlable en nos capacités. Grâce à cette confiance, nous avons réussi à déplacer une vraie montagne», se réjouissait l'entraîneur sonégien Bertrand Billi à l'issue de la rencontre.

### « TOUJOURS SOUDÉS »

Au retour des vestiaires, une véritable drache nationale s'est abattue sur le terrain. Pas de quoi refroidir les supporters ni les joueurs pour autant. En effet, les hommes de Bertrand Billi vont réaliser une seconde période de feu. De leur côté, les Flandriens vont perdre leur sang-froid en prenant deux cartes jaunes, dont une pour coup de poing. En supériorité numérique pendant de

nombreuses minutes, les Verts ne se sont pas fait prier pour crucifier leurs adversaires. Grâce à une pénalité concrétisée par Antoine Vegis et un essai de Samuel Opsomer, Soignies avait déjà un pied en finale à vingt minutes du terme (24-6): « Même dans les moments compliqués, nous sommes restés soudés. On a su jouer les petits coups, même quand c'était difficile. Je suis très content de cette victoire. »

Dans le dernier quart d'heure, Antoine Vegis va se transcender encore un peu plus. Grâce à des sprints impressionnants, il a inscrit coup sur coup deux essais en coin (38-6). En fin de rencontre, Dendermonde marquera un essai anecdotique (38-11)

: « On avait à cœur de bien faire les choses après les deux dernières finales manquées face à cette équipe. Nous nous sommes repris en main mentalement et physiquement. Les points qu'on inscrit, c'est surtout pour l'équipe et le blason du club. Ça fait



toujours plaisir de jouer à la maison et de faire un gros match devant nos familles et nos amis », exprimait fièrement le joueur sonégien Antoine Vegis.

Il ne reste désormais

plus qu'une marche à gravir pour les Carriers. La fameuse marche sur laquelle ils ont trébuché tant de fois par le passé. Pour cette finale qui se tiendra au stade Mandela, les Verts seront opposés à Boitsfort: « Le plus dur reste à venir. Je pense tout de même que nous avons toutes nos chances. Nous sommes solides. Il va falloir bien bosser pendant les deux prochaines semaines. »

### « UN SACRÉ RENDEZ-VOUS »

Un constat partagé par le coach sonégien qui se méfie de cette formation: « C'est une grosse équipe. S'ils sont en finale, c'est qu'ils le méritent. Ils ont un très bon coach qui prépare bien les matches. Ça va être un sacré rendez-vous. » ■

**LE SOIR**

# Les écrans, entre refuge et mal-être

Après des heures à scroller, la fatigue informationnelle peut s'accompagner d'un fort sentiment de culpabilité. Un cercle vicieux où les écrans deviennent à la fois un refuge émotionnel et une source de mal-être.

CHARLOTTE HUTIN

Quand Sarah regarde le chiffre affiché dans les paramètres de son téléphone, la sentence tombe : sept heures et 55 minutes. C'est son temps d'écran quotidien en moyenne la semaine passée. « Et encore, ça ne compte pas la télé », souffle l'élève de 18 ans. Inscrite en sixième secondaire, elle utilise pourtant très peu son smartphone à l'école, surtout depuis l'interdiction généralisée à la rentrée dernière. Mais une fois les cours terminés, les vidéos s'enchaînent sur TikTok sans qu'elle voie le temps passer. Ou alors ce sont les jeux en ligne, comme *Brawl Stars* et *Block Blast* -

coup de jeunes et de moins jeunes : utiliser les écrans pour souffler, puis s'en vouloir aussitôt, avant de recommencer. « Les individus, et notamment les jeunes, se rendent compte du temps qu'ils passent sur les écrans et de l'impact que cela peut avoir sur leur vie relationnelle ou leur sommeil », constate Mandy Rossignol, professeure de psychologie cognitive à l'UMons.

## Les écrans comme refuge

Au-delà du divertissement, les écrans peuvent servir d'échappatoire, de régulateur émotionnel ou encore de remède contre l'ennui. « Quand vous scrollez, le circuit de récompense au niveau cérébral est activé, ce qui libère de la dopamine », résume Mandy Rossignol. « Nous avons beau savoir que ce n'est pas idéal pour notre santé, il est difficile de s'en empêcher parce que cela nous procure du plaisir sur le moment. »

Les plateformes sont d'ailleurs conçues pour capter l'attention et nous inciter à rester connectés le plus longtemps possible. Avec parfois un coût psychologique important. « Les personnes qui passent beaucoup de temps sur les écrans peuvent le faire pour se mettre dans une bulle et mettre leurs problèmes à distance. C'est une stra-



Les discours qui présentent les réseaux comme

« profiter du moment présent », l'impression de perdre son temps ou de passer à côté du réel est alors souvent évoquée. « J'ai du mal à regarder un film jusqu'au bout, sans aller en même temps sur mon GSM », constate Margaux. « Lorsque j'étais en stage, ça me handicapait parce que j'avais parfois du mal à me concentrer. »

Pour Mandy Rossignol, la culpabilité peut découler de la consommation en elle-même, mais aussi du type d'informations consommées. « Les discours qui présentent les réseaux comme une addiction renforcent ce sentiment de culpabilité, en donnant à l'individu l'impression qu'il n'est pas conforme aux attendus sociaux », soutient la docteure en psychologie. « Des émotions négatives peuvent être liées au *doomscrolling*, c'est-à-dire la tendance à consulter des actualités négatives et anxiogènes. »

Se blâmer peut conduire certaines personnes à replonger derrière leur écran pour mettre à distance ces émotions désagréables. « Les personnes qui ressentent de la culpabilité vont davantage essayer de contrôler leur usage, ce qui va provoquer encore plus de culpabilité et de stress si elles n'arrivent pas à se limiter », décrit la professeure de l'UMons. « C'est un cercle vicieux qui s'observe également avec la nourriture. »

## Pas que les jeunes

Si les adolescents et les jeunes adultes passent en moyenne plus de temps en

disent davantage se préoccuper du temps passé sur leur smartphone et confient une grande culpabilité à cet égard.

Cette culpabilité peut toutefois apparaître sans usage problématique. « Il faut pouvoir retrouver la fonction positive du numérique. Il est légitime de s'octroyer des moments de détente et les écrans peuvent en faire partie », rappelle le psychologue. « L'important est de pouvoir les intégrer de manière équilibrée, par exemple en fixant certaines limites. Il faut aussi préserver des moments sans écran, voire des moments d'ennui, pour permettre au cerveau de se reposer. »

Aujourd'hui, Sarah, qui a eu son premier GSM à 9 ans, essaye encore régulièrement de limiter TikTok. Avec des succès variables. « Des fois, ça marche, des fois pas trop », sourit-elle. Comprendre pourquoi l'on se réfugie dans les écrans et à quels besoins cela répond, plutôt que simplement les diaboliser : c'est peut-être là que se situe la clé.

## La Commission déclare la guerre au « design addictif » des plateformes

Après avoir régulé les données (RGPD), le marché numérique (Digital Market Act) et les contenus des plateformes (Digital Services

Act), la Commission européenne lance la lecture automatique des vidéos, les notifications intempestives, les interfaces trompeuses (*Dark pat-*

« J'ai l'impression de gâcher du temps de ma vie à faire des trucs bêtes. » Alors elle culpabilise, se promet de ralentir... avant de replonger dans le *scrolling*, l'action de faire défiler du contenu, quelques heures plus tard.

En période d'ennui, ou lorsqu'elle est moins occupée, Margaux, étudiante en journalisme de 24 ans, passe davantage de temps les yeux rivés sur un écran. « Je suis dans mon lit et je me dis que j'arrête dans un quart d'heure, pour finalement être toujours dans la même position deux heures plus tard. Parfois, je me dis que puisque ma journée est gâchée, autant rester dessus. » A la place, elle se dit qu'elle aurait pu tester de nouvelles choses. Ce sentiment de culpabilité ressurgit aussi lorsque ses proches lui font remarquer qu'elle répond encore à des messages en leur présence. « Par moments, ce qu'ils racontent ne m'intéresse pas vraiment, donc j'ai tendance à aller sur mon smartphone et je me dis que ce n'est pas cool. Ma grand-mère estime qu'on ne lui prête pas suffisamment d'attention. »

Sarah et Margaux décrivent un mécanisme devenu familier pour beau-

tegie d'évitement », avance Gaëtan Devos, psychologue clinicien spécialisé dans les comportements compulsifs et collaborateur scientifique à l'UCLouvain. « Sauf qu'une fois sortis de cette bulle, leurs problèmes sont toujours là. Et d'autres émotions peuvent s'ajouter, comme la culpabilité ou la honte d'avoir passé plusieurs heures devant un écran. »

### **Le piège de la culpabilité**

Malgré le rôle des algorithmes, cette consommation numérique peut entraîner un fort sentiment de culpabilité. Selon la recherche, celui-ci apparaît lorsqu'un comportement, perçu comme étant sous notre contrôle, entre en conflit avec nos valeurs, nos objectifs ou les normes sociales. Dans une société marquée par les injonctions à la productivité et à

*une addiction renforcent ce sentiment de culpabilité, en donnant à l'individu l'impression qu'il n'est pas conforme aux attendus sociaux*

**Mandy Rossignol**  
Professeure de psychologie cognitive à l'UMons



ligne, toutes les générations peuvent être concernées par ce sentiment de culpabilité. « On aurait tendance à dire que les jeunes sont les plus à risques, c'est en partie vrai parce que leur cerveau est en construction et qu'ils sont sensibles à la comparaison sociale », analyse Mandy Rossignol, avant d'ajouter : « Mais on observe des usages problématiques du smartphone dans toutes les tranches d'âge. » Une étude menée auprès de mères de jeunes enfants a d'ailleurs montré que plus elles percevaient la désapprobation de leur entourage quant à l'utilisation du téléphone pendant les activités parentales, plus elles éprouvaient de culpabilité à l'idée de l'utiliser.

Au-delà du facteur générationnel, certains profils peuvent être plus à risque. « Les personnes avec un niveau d'anxiété plus élevé, qui ont tendance à ruminer ou qui sont perfectionnistes sont plus sujettes à ressentir de la culpabilité. Quant au facteur genre, les hommes vont davantage banaliser leur consommation », soutient Gaëtan Devos. Dans une enquête menée dans le cadre du projet européen De Facto auprès de 252 adolescents, les filles

Act), la Commission a annoncé qu'elle musclera encore son arsenal législatif en s'attaquant, cette fois, au cœur du moteur économique des géants de la tech : le design de l'attention. Lors du Sommet européen sur l'IA à Copenhague, la semaine dernière, Ursula von der Leyen a tiré à boulet rouge sur les modèles d'affaires des plateformes sociales, les accusant de traiter « l'attention des enfants comme une marchandise ».

Le futur cadre réglementaire, baptisé Digital Fairness Act (DFA), prévu pour la fin de l'année 2026, vise à bannir les pratiques de design « manipulateurs ». Le texte vise directement le *scroll* (défilement) infini cher à TikTok et Insta-

terms), etc. Estimant que les plateformes exploitent les biais cognitifs et les vulnérabilités psychologiques des utilisateurs pour maximiser le temps passé, la collecte de données et les achats impulsifs, la présidente de la Commission qualifie ces mécanismes de « plus grand piratage cérébral de l'histoire de l'humanité ». « La question n'est pas de savoir si les jeunes doivent avoir accès aux réseaux sociaux, la question est de savoir si les réseaux sociaux doivent avoir accès aux jeunes », a-t-elle déclaré.

Le DFA viendra donc clarifier ce que plusieurs textes condamnent d'ores et déjà, mais que les plateformes contournent aisément.

PHL

**La Libre** BELGIQUE

# Comment inclure les élèves à troubles d'apprentissage ?

---

■ Les troubles d'apprentissage nécessitent un accompagnement sur mesure durant la scolarité de l'élève.

---

Entretien Caroline Vandenabeele

**E**n Belgique francophone, deux enfants par classe en moyenne présentent un ou plusieurs troubles d'apprentissage. On estime plus largement qu'ils touchent environ 10% de la population. Hélène de Strycker Dewaerheijd est présidente de l'APEDA (Association de parents et professionnels pour les personnes en difficulté d'apprentissage) et mère d'un jeune homme de 22 ans présentant plusieurs troubles dys, qui est aujourd'hui en troisième année à l'université.

Avec son association, elle œuvre chaque jour pour favoriser l'inclusion scolaire des élèves qui présentent des troubles d'appren-

*“Il ne faut pas confondre un trouble d'apprentissage avec une difficulté scolaire, qui est temporaire et dépend de plein de facteurs.”*

**Hélène de Strycker Dewaerheijd**  
présidente de l'APEDA.

tissage, notamment par une meilleure compréhension de leurs besoins et la mise en place d'aménagements raisonnables. Explications.

**À qui s'adresse l'association ?**

Quand ils reçoivent un diagnostic, les parents sont souvent un peu perdus. On essaie donc de leur donner des pistes de réflexion pour aider leur enfant. On dispense aussi des formations aux enseignants sur la mise en place d'aménagements raisonnables. On forme également les professionnels comme les logopèdes, les ergothérapeutes et les neuropsyches à qui, lors de la formation initiale, on n'apprend pas à utiliser le numérique comme moyen de compensation.

**Qu'entend-on par “troubles d'apprentissage” ?**

Nous sommes spécialisés sur les troubles dys, qui regroupent la dyslexie (trouble de l'apprentissage de la lecture), la dyspraxie (trouble développemental de la coordination), la dysgraphie (difficultés dans l'apprentissage

de l'écriture), la dyscalculie (trouble dans les apprentissages numériques) et la dysphasie (trouble développemental du langage), mais aussi le TDA (trouble déficitaire de l'attention), qui y est souvent associé. La majorité des personnes qui ont un trouble d'apprentissage en présentent en réalité plusieurs: un dyslexique est quasiment toujours dysorthographique et un dyspraxique est quasiment toujours dysgraphique, par exemple.

### Comment déceler ces troubles chez son enfant?

En premier lieu, il faut faire attention à ne pas confondre un trouble d'apprentissage avec une difficulté scolaire, qui est temporaire et dépend de plein de facteurs comme la fatigue, un changement d'école ou encore un problème familial.

Dans ce cas, l'enfant arrive à rattraper son retard quand on met en place de la remédiation. Le trouble d'apprentissage, lui, est vraiment durable et spécifique. Les remédiations peuvent un peu aider, mais ne feront pas disparaître le trouble.

Certains troubles ne pourront pas se détecter chez les plus jeunes – qui ne sont pas encore en âge d'obligation scolaire – comme la dyslexie, qui se découvre uniquement lors de l'apprentissage de la lecture. Mais une dysphasie (trouble du langage oral) ou une dyspraxie (trouble de la coordination) peuvent être décelées plus tôt. Un indice peut être que l'enfant n'évolue pas au même rythme que les autres, de façon persistante. Même quand on lui fait répéter les choses, ça ne va pas. À la fin de sa première maternelle, un enfant est censé savoir dessiner un bonhomme en bâtons. Souvent, un petit dyspraxique ne sera pas capable de le faire parce qu'il a un trouble de la motricité fine et de la coordination qui lui donne beaucoup de mal à manipuler un crayon.

faut plus ou moins un an. Ça prend un temps fou. En Belgique, il n'y a pas assez de neuropédiatres. Obtenir un premier rendez-vous prendra dans le meilleur des cas six mois et dans le pire des cas quasiment un an. Ensuite, il faut encore faire tous les tests. Certains troubles comme la dyslexie peuvent être diagnostiqués par une logopède. Mais pour la dyspraxie, par exemple, il faut passer par un neuropédiatre qui va pouvoir demander différents tests à un ergothérapeute, à un psychologue ou un neuropsychologue.

On dit souvent qu'il ne faut pas que les écoles et les parents attendent un diagnostic avant de commencer à mettre en place certains aménagements qui semblent fonctionner pour l'enfant. Si on attend, l'enfant va prendre encore plus de retard et risque

d'être en décrochage et de perdre confiance en lui. Pour les parents et l'enfant, recevoir le diagnostic est un soulagement parce qu'ils comprennent pourquoi c'était compliqué. L'enfant se rend compte que ce n'est pas de sa faute. Mais le diagnostic ne va pas tout régler, c'est juste une étape qui va permettre de mettre en

place tout l'accompagnement et les aménagements raisonnables.

### À quoi ressemblent concrètement ces aménagements raisonnables?

Ils sont évoqués dans un décret de 2017, qui stipule que les écoles sont obligées de mettre en place des "aménagements raisonnables". La question est de savoir comment on interprète le mot "raisonnable". Il peut par exemple s'agir de temps supplémentaire, de lecture à voix haute des consignes, d'évaluations orales plutôt qu'écrites, ou encore de l'utilisation d'un ordinateur ou d'un correcteur orthographique.

Si la plupart des profs le font très bien, certains trouvent que ce n'est pas juste vis-à-

*"En secondaire, les troubles deviennent plus lourds parce que les exigences augmentent."*

**Hélène de Strycker  
Dewaerheijd**

Présidente de l'APEDA

Une fois en primaire, les signes deviennent plus visibles. L'enfant présente une lenteur vraiment inhabituelle et il fatigue très vite parce que tout lui demande beaucoup plus d'efforts. Lorsque l'on ne voit pas d'amélioration alors que l'enfant fait des efforts ou suit de la remédiation, il faut commencer à faire des tests pour établir un diagnostic.

#### **Les troubles dys peuvent-ils être détectés encore plus tard ?**

En secondaire, les troubles deviennent plus lourds parce que les exigences augmentent. Il y a beaucoup plus de matière, de textes à lire, il faut être plus autonome, prendre des notes,... On peut alors observer chez les adolescents des pertes de confiance, de l'anxiété, un décrochage scolaire ou des réactions de colère, d'opposition. Ils montrent un refus de travailler parce qu'ils ont beau essayer, ils n'y arrivent pas et ça les frustre très fort.

#### **Quelles sont les démarches pour établir un diagnostic ?**

Sincèrement, c'est un parcours du combattant pour les parents. En moyenne, on dit que pour avoir un diagnostic complet, il

vis des autres enfants. Ils pensent que les aménagements raisonnables sont un privilège, alors qu'il s'agit juste d'une manière de réduire l'impact du trouble sur la scolarité. Prenons l'exemple d'un examen d'Histoire en secondaire. Les élèves reçoivent souvent un texte à lire puis à analyser. Dans ce cas, empêcher un jeune dyslexique d'utiliser la lecture vocale revient à empêcher un myope d'utiliser ses lunettes pour lire le texte.

#### **Hors école, quel accompagnement les parents peuvent-ils mettre en place ?**

Il faut organiser tous les suivis : logopède, thérapeute,... ça demande une sérieuse organisation ! Il faut dialoguer avec l'école et les enseignants, faire les demandes d'aménagement, être là pour les devoirs à la maison tous les soirs. Ça perturbe l'équilibre familial. C'est aussi un défi financier. Si le remboursement de la logopédie couvre trois ans, l'ergothérapie, qui est très utile pour les enfants dyspraxiques par exemple, elle, n'est pas forcément prise en charge par la mutuelle. Dans tous les cas, un enfant fortement dyspraxique aura besoin de plus de trois ans de logopédie.

# Syndicats et patronat demandent au fédéral de ne pas voter la loi-programme

■ Les partenaires sociaux (G10) tentent de sauver leur contre-proposition commune.

Le bras de fer autour de l'indexation plafonnée des salaires connaît un nouveau rebondissement. Dans une lettre adressée vendredi soir au Premier ministre Bart De Wever, le Groupe des Dix (G10), qui réunit syndicats et organisations patronales, demande au gouvernement Arizona de reporter le vote de la loi-programme prévu ce jeudi 21 mai à la Chambre. Au cœur de leur requête: le mécanisme d'indexation plafonnée, l'une des mesures budgétaires les plus explosives de la coalition.

Depuis des semaines, le gouvernement défend un plafonnement à deux reprises de l'indexation des salaires et des pensions au-delà de respectivement 4000 et 2000 euros brut. Une mesure censée rapporter près de deux milliards d'euros à l'État. Mais qui cristallise les oppositions, tant syndicales que patronales.



Si la N-VA et Vooruit restent inflexibles, le CD&V ouvre une porte au G10.

qu'elle ne respectait pas trois critères essentiels: amélioration du solde budgétaire, soutien à la compétitivité des entreprises et protection du pouvoir d'achat des plus vulnérables.

Mais depuis, la bataille s'est déplacée sur le terrain méthodologique. Car derrière les chiffres, c'est désor-

le secteur privé semble pratiquement neutre sur le plan budgétaire pour l'ensemble des administrations publiques, mais pas pour l'Entité 1" (le fédéral et la sécurité sociale). Autrement dit: le coût global serait bien moindre qu'initialement avancé, mais cela coûterait quand même aux finances

nement pour ajuster leur copie. Pour le CEO de la FEB, l'indexation plafonnée voulue par l'Arizona est non seulement "coûteuse pour les entreprises" en raison de la cotisation de modération salariale, mais aussi "un cauchemar administratif".

MR, Engagés et Vooruit à convaincre...

Le contexte économique ajoute encore à la pression politique. "Cette mesure devient presque une aberration", glisse une source syndicale, qui pointe les risques croissants pour le pouvoir d'achat et, à terme, pour l'activité économique elle-même en raison de la crise actuelle de l'énergie.

Politiquement, les lignes commencent aussi à bouger. Si la N-VA et Vooruit restent inflexibles, le CD&V soutient désormais clairement la demande des partenaires sociaux. Du côté des Engagés, "la proposition du G10 est loin de dégager le surplus budgétaire initialement annoncé et qui devait permettre des mesures compensatoires pour le secteur public. Par conséquent, la proposition initiale ne peut être suivie comme telle". Néanmoins, pour les Engagés, "les partenaires sociaux doivent venir avec une proposition améliorée qui réponde à l'enjeu

## Une alternative en front commun

Fait rare, les partenaires sociaux avaient présenté ensemble une alternative destinée à limiter les emballages de l'index lors des pics inflationnistes, tout en offrant davantage de prévisibilité aux entreprises et aux ménages. Une proposition aussitôt rejetée par Bart De Wever, au motif

sur derrière les chiffres, c'est desolés mais une guerre d'hypothèses économiques qui se joue entre le gouvernement, les partenaires sociaux et le Bureau fédéral du Plan.

Dans leur courrier, les partenaires sociaux s'appuient sur une nouvelle note du Bureau du Plan datée du 12 mai. Celle-ci estime que "la suppression de l'indexation plafonnée dans

concernait qu'au moins aux finances publiques. Le Bureau du Plan reconnaît notamment devoir approfondir des éléments; on attend le résultat de ses nouvelles simulations.

## Le G10 veut du temps

Le G10 demande donc de laisser du temps aux experts pour affiner les calculs avant tout vote parlementaire. "S'il s'avérait par la suite qu'il subsiste un problème budgétaire, les partenaires sociaux sont disposés à chercher, en concertation avec le gouvernement, une solution appropriée", écrivent-ils.

En coulisses, les discussions restent très tendues. D'autant que, derrière leur unité de façade, syndicats et patronat ne poursuivent pas exactement les mêmes objectifs. Les syndicats veulent avant tout empêcher une remise en cause de l'indexation automatique. Les employeurs, eux, cherchent surtout à éviter une explosion durable des coûts salariaux.

Le patron de la FEB, Pieter Timmermans, est monté ces derniers jours en première ligne. Selon lui, la nouvelle simulation du Bureau du Plan devrait "rencontrer les objectifs du Premier". Et si ce n'était pas le cas, assure-t-il, les partenaires sociaux seraient prêts à travailler rapidement avec le gouver-

nement... qui répond à l'enjeu budgétaire et comprend des mesures pour le secteur public. Parallèlement, les travaux parlementaires doivent se poursuivre." Le MR, lui, continue de plaider pour une ouverture... mais seulement après le vote de la loi-programme. "Ce n'est pas parce qu'on vote un texte qu'on ne peut pas le corriger dans les semaines qui suivent", a insisté son président,

Georges-Louis Bouchez, à la Chambre.

Reste une question: le gouvernement acceptera-t-il de temporiser? Jusqu'ici, Bart De Wever s'est montré peu enclin à rouvrir ce dossier hautement symbolique de son assainissement budgétaire. "Vooruit surtout sera difficile à convaincre", pense notre source syndicale. "On ne change pas d'avis, pour plusieurs raisons évidentes, parmi lesquelles la discrimination qu'il pourrait y avoir entre salariés et fonction publique et le fait que l'alternative, quoi qu'on en dise, coûte aux finances publiques", nous explique-t-on chez Vooruit.

Mais la pression monte. Et cette saga de l'indexation plafonnée n'a manifestement pas encore livré son dernier épisode.

François Mathieu

## Ne soyez plus jamais victime de fausses informations, de documents falsifiés, et de produits contrefaits !



Certidox protège vos E-mails, Produits, Diplômes, Contrats, Bons de commande, Communiqués de presse...

<https://certidox.com>



## **Rugby: demi-finale du championnat de Belgique**

Par **Gaël Brunin**

<https://www.antennecentre.tv/sport/rugby-demi-finale-du-championnat-de-belgique/28771>

**Initiation graffitis, skatepark, basket 3x3, ... :  
l'Urban Day était de retour à Soignies**  
Par **Nathalie Dumont**

<https://www.antennecentre.tv/actu/initiation-graffitis-skatepark-basket-3x3-lurban-day-etait-de-retour-soignies/28767>